Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

APREMADOL - Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois, à Renens (VD), avenue du 14-Avril 12, 1020 Renens VD, CHE-258.554.759. Nouvelle association. Statuts du 27 avril 2017. But: l'APREMADOL est chargée de mettre en oeuvre, sur les sept communes de l'Ouest lausannois (Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix), la politique d'aide et de soins à domicile, ainsi que des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention mises en place par l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD). Le Conseil d'Etat définit cette politique en concertation avec les associations représentatives des communes et après consultation de l'AVASAD. En tant que membre de l'AVASAD, l'APREMADOL a pour mission générale d'aider les personnes dépendantes ou atteintes dans leur santé à rester dans leur lieu de vie; pour ce faire, l'APREMADOL assure la fourniture de prestations pour promouvoir, maintenir et/ou restaurer leur santé, maximiser leur niveau d'autonomie, maintenir leur intégration sociale et faciliter l'appui de leur entourage (pour but complet cf. statuts). Ressources: cotisations des membres; revenu de ses activités, dont les paiements des assurances et des usagers; dons, legs et autres contributions; revenus du patrimoine de l'APREMADOL; subventions pour des projets particuliers; participations communales et cantonales; subventions fédérales. Membres du comité: Fawer Manon, de Lausanne, à Chavannes-près-Renens, présidente, Zürcher Jean-Daniel, de Rüderswil, à Villars-Sainte-Croix, vice-président, Perrudet Susanne, de Vaumarcus, à Villars-Sainte-Croix, tous trois avec signature collective à deux, Beaud Michelle, de Haut-Intyamon, à Crissier, Burrus Diane, de Boncourt, à Saint-Sulpice (VD), Clerc Ulloa del Rio Karine, de Froideville, à Renens (VD), Gaillard Michel, d'Ardon, à Lutry, Laabar Loubna, d'Ecublens (VD), à Chavannes-près-Renens, Manzini Pascale, de Lausanne, à Ecublens (VD), Merminod Anne, d'Essertines-sur-Rolle, à Saint-Sulpice (VD), Michel Christiane, de Lausanne, à Saint-Sulpice (VD), Müller Germaine, de Flumenthal, à Bussigny, et Zürcher Line, de Frutigen, à Renens (VD), les dix sans signature. Signature collective à deux est conférée à: Brutto Koller Tiziana, du Locle, à Pully, directrice, Bottini Personeni Eric, de Heitenried, à Assens, membre de la direction, Räber Nikki, de Madiswil, à Féchy, membre de la direction, Knecht Stéphane, de Bäretswil, à Martigny, directeur adjoint. Organe de révision: PricewaterhouseCoopers SA (CHE-497.306.752), à Pully.

Registre journalier no 11815 du 13.07.2017 / CHE-258.554.759 / 03651935